

ODR ECHO JUSQU'À 70€ REMBOURSES

MODALITES DE L'OFFRE DE REMBOURSEMENT

La société des Etablissements PPK, organise, du 4 avril au 3 juillet 2022 inclus, une opération avec remboursement partiel différé.

Pour l'achat simultané (un seul ticket de caisse ou facture) de plusieurs produits éligibles à l'Offre, entre le 4 avril et le 3 juillet 2022 auprès d'un distributeur participant, la société des Établissements PPK vous fait bénéficier d'un remboursement allant jusqu'à 70 euros TTC, sous les termes et conditions de l'offre détaillés ci-dessous (ci-après « l'Offre »).

Cette opération est valable sur les références suivantes dans tous les points de vente participants :

Référence	Code EAN13	Description	Type
DCS-310	4934110780018	Tronçonneuse	Outil Porté
DCS3104A		Pack tronçonneuse + batterie + chargeur	
DHC-310	4934110780032	Taille-haies	
DHC3102A		Pack taille-haies + batterie + chargeur	
DPB-310	4934110780025	Souffleur	
DPB3104A		Pack souffleur + batterie + chargeur	
DSRM-310	4934110780001	Coupe-bordure	
DSRM3102A		Pack coupe-bordure + batterie + chargeur	
DLM-310/35P	4934110780049	Tondeuse 35cm poussée	Tondeuse
DLM310/35P4A		Pack tondeuse 35cm poussée + batterie + chargeur	
DLM-310/46P	4934110780056	Tondeuse 46cm poussée	
DLM310/46P4A		Pack tondeuse 46cm poussée + batterie + chargeur	
DLM-310/46SP	4934110780063	Tondeuse 46cm tractée	
DLM310/46SP4A		Pack tondeuse 46cm tractée + batterie + chargeur	
LBP-36-150	4934110780087	Batterie 4 Ah	Batterie
LBP-36-80	4934110780070	Batterie 2 Ah	
LC-3604	4934110780094	Chargeur	Chargeur

Le montant de votre remboursement sera calculé comme suit :

Pour l'achat simultané d'un outil porté, d'une batterie et d'un chargeur (vendus individuellement ou en pack) → 30 € remboursés

Pour l'achat simultané d'une tondeuse, d'une batterie et d'un chargeur (vendus individuellement ou en pack) → 50 € remboursés

Pour l'achat simultané d'un outil porté, d'une tondeuse, d'une batterie et d'un chargeur (vendus individuellement ou en pack) → 70 € remboursés

Offre réservée à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse), hors DROM COM, non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours et limitée à un seul remboursement de 30€, 50€ ou 70€ TTC en fonction des références achetées par foyer (même nom, même prénom, adresse et/ou même RIB).

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

1. ACHETEZ ENTRE LE 04/04/2022 et le 03/07/2022 INCLUS, date de facture faisant foi, **un outil porté et/ou une tondeuse + une batterie + un chargeur** parmi les références éligibles à l'Offre présentées ci-dessus.

2. CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE : www.echo-promo.eu avant le 31 juillet 2022 minuit pour vous inscrire. Cliquez sur le bouton « je participe ».

Munissez-vous de votre preuve d'achat (ticket de caisse ou facture), des numéros de série de l'outil porté et/ou de la tondeuse et de vos coordonnées bancaires.

3. REMPLISSEZ LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Complétez vos coordonnées postales, vos coordonnées bancaires (IBAN/BIC), renseignez le détail de votre achat **et téléchargez les pièces justificatives** détaillées dans le paragraphe 4 ci-dessous.

Attention, veillez à bien respecter le délai d'inscription et à fournir tous les documents demandés. Toute inscription à une date ultérieure au 31 juillet 2022 et/ou incomplète ne pourra être considérée comme éligible à l'offre de remboursement. **Le RIB et le nom sur la facture doivent être obligatoirement au nom du participant**,

4. TÉLÉCHARGEZ une photo ou un scan lisible des justificatifs suivants pour finaliser votre inscription :

- La photo de votre **facture faisant apparaître le nom du participant ou ticket de caisse** où apparaissent et sont entourés : la date d'achat, le prix et la référence des outils achetés. Si la référence n'apparaît pas sur votre ticket de caisse, vous devez demander une facture.
- La photo **du numéro de série** de votre outil porté et/ou de votre tondeuse, présent sur l'étiquette apposée sur l'appareil.

5. ÉLIGIBILITÉ ET REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement en fonction des produit(s) ECHO acheté(s) par virement bancaire exclusivement dans un délai de 6 à 8 semaines à compter de la date de réception des dossiers et de leur validation conforme.

Vous serez informé(e) par email de la conformité ou du cas échéant, de la non-conformité de votre participation. Pensez à consulter vos emails régulièrement.

Vous pouvez consulter le suivi de vos demandes de remboursement directement sur votre compte dans l'onglet : mes participations.

La société des Etablissements PPK se réserve le droit de considérer comme nulle une participation ne répondant pas aux présentes conditions et/ou de refuser de prendre en compte toute participation non valide et notamment pour les raisons suivantes :

- Toute facture, comportant une anomalie (raturée, floue, réécrite, incomplète*, falsifiée) ou transmise après la date du 31 juillet 2022
- Toute facture dont les coordonnées, figurant sur les preuves d'achat, seraient différentes des coordonnées figurant sur le formulaire en ligne (et notamment les informations relatives au nom/prénom)
- Si le produit acheté et indiqué sur la facture n'est pas un produit éligible à l'opération.
- Toute réclamation portée au-delà du délai

*Toute demande incomplète (par exemple : preuves d'achat et pièces justificatives manquantes).

Toute réclamation devra être portée à la connaissance des Etablissements PPK **avant le 31 août 2022** en écrivant à l'adresse suivante service.consommateur@take-off.fr en précisant le numéro de l'opération (2952) dans l'objet de votre e-mail. L'opération sera définitivement clôturée après cette date.

Les achats effectués dans des magasins ou sur des sites web de sociétés non immatriculées en France ne seront pas pris en compte.

La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté. Aucun frais de participation ne sera remboursé.

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la société des Etablissements PPK, responsable du traitement de cette opération. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Elles sont exclusivement destinées à la société des Etablissements PPK dans le cadre de l'offre de remboursement et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de la société des Etablissements PPK, ces données seront transmises à son service marketing. La société des Etablissements PPK garantit qu'elle traitera les données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : dpo@take-off.fr, ou courrier postal adressé à : TAKE OFF – Service DPO, CS 50454, 13096 Aix en Provence. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.